



Avis de début et fin des travaux

Demandes de contrôles et réceptions de chantier

Conformément aux articles 88, 90 et 92 du règlement sur les bâtisses, les voies publiques et les sites.

Informations sur le/la demandeur.euse

Nom :

Prénom :

Société :

Tél. privé :

Tél. prof. :

E-mail :

Lieu des travaux

Rue et numéro :

Code postal : L-

Localité :

N° de l'autorisation de construire : /

Pour la démolition d'un immeuble, indiquer uniquement la date du début de travaux.

Date de début des travaux :

Cocher la nature du contrôle demandé :

Demande de contrôle de l'implantation

Avant d'entamer les travaux de terrassement et de construction, le service autorisations de l'administration communale est à contacter afin d'effectuer le contrôle de l'implantation.

Demande de la réception du gros-œuvre

Lorsqu'une construction est achevée pour ce qui est de ses murs, cloisons intérieures, plafonds et escaliers, ainsi que de la couverture du toit, le maître d'ouvrage doit solliciter par écrit, avant tout autre progrès en cause, la réception du gros-œuvre par le service autorisations de l'administration communale. Lors de cette réception toutes les parties de la construction doivent être accessibles sans danger et bien visibles.

Il est interdit de poursuivre les travaux avant l'accord du service autorisations.

Date de fin des travaux :

Demande de la réception de fin de chantier

Lorsqu'une construction est achevée pour ce qui est de son aménagement intérieur et de ses raccordements aux réseaux publics, le maître d'ouvrage doit solliciter par écrit la réception de fin de chantier par le service autorisations de l'administration communale. Il est interdit d'utiliser ou d'exploiter la construction avant l'octroi de la réception de fin de chantier.

La réception des aménagements extérieurs se fera ultérieurement et devra être sollicitée par écrit auprès du service autorisations de l'administration communale au plus tard 1 an après la réception de fin de chantier.

Un certificat de performance énergétique « As-built » avec plans de construction inclus doit être remis au service autorisations de l'administration communale endéans les deux mois de la réception de fin de chantier.

Demande de la réception des aménagements extérieurs

Je, soussigné(e), déclare exacts les renseignements portés sur ce formulaire.

Lieu & date :

Signature

Le présent formulaire est à envoyer à Commune de Steinfort - B.P. 42 - L-8401 STEINFORT.



Formular auf DE



EN form



Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre demande de « Avis de début et fin des travaux; Demandes de contrôles et réceptions de chantier ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la Commune de Steinfort. Elles sont enregistrées dans notre système informatique pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort 4, Square Patton L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre demande « Avis de début et fin des travaux; Demandes de contrôles et réceptions de chantier ».